

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

79155

Objet

Lotissement Communal
de BIRAT (attribution
de parcelles de terrain)

DATE DE CONVOCATION

12 novembre 1979

DATE D'AFFICHAGE

12 novembre 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 20

Nombre de votants 25

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf centsoixante dix neuf

Le seize novembre

à 8 heures

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M^r Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MMLIS; Melle FOUCHE, MM. BOUTET, LACHAUD, BUIARD, BOUCHET, DUFOUR, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, BOISARD, POUGET, BROTEAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, CABAL, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : M^r PABER par M. LIS, BOULAN par M. BROTEAU, PELLETIER par M. DUFEIL, GUICHAOUA par M. PAPEAU, MAURELLET par M. BOISARD

Absents : MM. VIAUD, TETARD

M^r MONTRON

a été élu Secrétaire.

La Ville de ROYAN a procédé à la réalisation d'un lotissement communal au lieu-dit BIRAT.

Lors de sa séance du 14 Septembre 1979, le Conseil Municipal a retenu dix candidatures pour les dix terrains nus à attribuer dans le lotissement. A la suite du désistement de quatre d'entre eux (MM. BERNAT Guy, GAUDEPROY Claude, HAY Alain, LABBE Michel), il importe de procéder à de nouvelles attributions.

La Commission d'Action Sociale et Logement et Famille, a examiné les demandes en instance et M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale :

- de se prononcer favorablement pour les candidatures de MM. AUPETIT André, LEVEILLE Didier, PENAUD Bernard et Mme LAGARDE Christiane.

./.

- d'inscrire sur une liste d'attente M. GUILLDRIT Robert en cas de désistement de l'un des quatre candidats retenus.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les plans des lieux et parcellaires

Vu l'arrêté préfectoral de lotissement du 19 Janvier 1979,

Vu la convention de concession à la SEMARROYS du 26 Avril 1978 approuvé le 11 Septembre 1978,

Vu l'avis favorable de la commission Action Sociale Logement et Famille en date du 12 Novembre 1979,

Vu les candidatures souscrites

Considérant le caractère social des candidatures,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Directeur de la SEMARROYS à conclure et signer les actes avec MM. AUPETIT André, LEVEILLE Didier, PENAUD Bernard et Mme LAGARDE Christiane.

- d'autoriser M. le Directeur de la SEMARROYS à conclure et signer l'acte avec M. GUILLIORIT en cas de ce désistement de l'une des personnes citées à l'alinéa précédent.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les Membres présents

